La promenade des Toblerones

Autor(en): **Curtat, Robert**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **72 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-129797

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LA PROMENADE DES TOBLERONES

Au départ c'est simplement l'aventure d'un groupe d'amis auxquels l'armée suisse autorise l'usage des fortifications remontant à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale. L'un des fortins est sur le territoire de Vich. L'autre, sur le territoire de Gland, n'est rien moins que la fameuse Villa rose, avec ses rideaux en tôle ondulée. Entre ces deux points et au-delà, jusqu'au lac, une dizaine de kilomètres de toblerones posés sur une bande de dix mètres de large et de dix mètres de long. Un terrain que les paysans voisins traversent avec précaution et que l'armée dispute, avec plus ou moins de vigilance, aux ronces.

- Un projet civil - commente maurice Lovisa, architecte en charge de l'inventaire des fortifications au département militaire fédéral- aurait exigé quatre ans de plus.

- Il y a eu enchaînement de bones volontés - reprend Gérald Berutto, animateur de l'association de la ligne fortifiée de la Promenthouse et cheville ouvrière du projet - avec le soutien de la troupe mais aussi des communes et de la plupart des autorités concernées.

DEUX ALLIES

Très vite le projet de relation entre les deux fortins par le sentier des toblerones est devenu un objectif pour cette association où dominent les militaires retraités de tout rang. Le sentier donnait une cohérence à l'ensemble du projet, permettait de remonter l'histoire avec les pieds, d'entrer dans le temps de la Mob et de mieux comprendre les articulations de cette époque. Et il offrait un «plus» inattendu pour les amoureux de la nature, une approche sensible de la faune et de la flore sur cette bande de terrain qui fonctionnait depuis plus de cinquante ans, à la manière de Monsieur Jourdain, comme réserve naturelle.

Des alliés inattendus sont venus conforter ce sentier dit pédagogique qui permet de longer les vallons de le Serine et de la Promenthouse pour en découvrir l'hydrographie, la géographie physique -débit, crues, alluvions, etc.- la végétation et la faune mais encore l'utilisation du site pour l'agriculture, la pêche, les forces motrices. Ces alliés, ce sont à la fois la conjoncture et l'économie. Côté gros sous on sait que la disparition des toblerones représente un coût à l'unité de 3000 frs. Un montant qu'il faudrait multiplier par des centaines le long de cette courte ligne de 10 km, alors que la nature s'offre gracieusement à faire tous les travaux de camouflage sans qu'il n'en coûte rien. Et qu'en supplément mère-nature fait encore plaisir des promeneurs.

La conjoncture, en clair la fin de la guerre froide et du péril qu'aurait pu représenter une escouade de chars ennemis s'engageant dans le secteur, a inversé le sens de ces antiques obstacles anti-chars.

- Dans le sens Est-Ouest, ces toblerones fonctionnaient pour barrer le passage -relève Maurice Lovisa- Alors que dans le sens Nord-Sud ils fonctionnent comme éléments de jonction.

PLACE AUX COMMUNES

Encore fallait-il maîtriser les composantes d'un projet ambitieux qui se mesure en temps - 20 000 heures de travail- et en argent. Un projet qui comporte des travaux pratiques d'aménagement mais aussi des passerelles et autres sup-

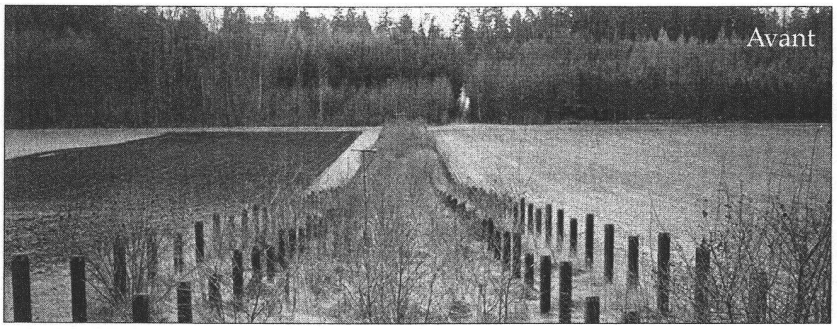

ports qui ont exigé d'imposants moyens. Le résultat a convaincu les autorités de Bassins et Begnins de prolonger ce sentier didactique au nord de Vich. Demeure toutefois un point noir, le passage de la Route Suisse à hauteur de l'usine électrique des Avouillons. La solution pourrait être un passage sous le pont de la Promenthouse.

- On passe maintenant le relais aux communes -conclut Gérald Bérutto- pour tout ce qui suivra, entre autres cette dernière réalisation qui appelle un consensus local. Ce qui est créé maintenant, ce qui est ouvert aux promeneurs, c'est un sentier de nature qui va de la montagne jusqu'au Lac Léman à travers des paysages variés et, pour une large part, conservés intacts.

Au service de cet aspect nature un professeur de biologie retraité va apporter son éclairage de scientifique. Un élément de plus que les communes pourront faire valoir quand le sentier leur sera remis. Et qu'elles devront canaliser le flot des promeneurs et des classes de nature venues voir, au bord de la Promenthouse, le meilleur usage qu'on ait pu faire d'un objet construit voilà plus de soixante ans pour empêcher le passage des chars ennemis.
Et qui, au lieu de barrer la route, l'ouvre vers de nouveaux horizons.

Robert Curtat

Pourquoi un inventaire

La fin de la guerre froide en Europe a eu pour la Suisse diverses conséquences attendues ou inattendues. Si la réduction des effectifs de l'armée était prévisible, la possibilité d'étudier de manière scientifique le patrimoine bâti du Département de la défense est une conséquence plus surprenante.

La réforme Armée 95 a eu pour conséquence la mise à la retraite d'un ensemble de plus de 13'000 objets bâtis qui ne répondent plus aux critères actuels de la doctrine d'engagement de l'armée soit pour des motifs économiques (entretien trop coûteux suite au vieillissement de l'infrastructure) soit pour des raisons purement tactiques (ouvrages en surnombre ou situés en dehors des zones prévues de défense statique).

L'intérêt historique de ces constructions ayant été reconnu par l'administration fédérale (notamment en se basant sur les articles 3 à 6 de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage), un groupe de travail composé de représentants des offices civils et militaires et des Commissions pour la protection des monuments respectivement du paysage et de la nature ainsi que d'historiens militaires a été spécialement constitué.
La spécificité des constructions alliée à la nécessité d'une certaine confidentialité ont amené à la réalisation d'un inventaire spécifique.
Le corpus qu'il s'agit de recenser et étudier comporte plus de 20'000 objets :
- fort d'artillerie et d'infanterie
- fortins et abris d'infanterie
- positions et observatoires d'artillerie
- barrages antichars sur route et dans le terrain (les fameux "toblerones")
- ouvrages de support logistique tels que téléphériques, aqueducs, etc...

Il est fortement inhomogène dans ses constructions par :
- leur taille, qui varie fortement; de l'abri capable d'abriter un seul homme au fort d'artillerie pour plus d'un millier de soldats,
- leur site de construction; des plus variés et couvrant tous les types de terrain présent en Suisse, du milieu urbain à la haute montagne en s'intégrant parfois à des constructions civiles,
- par les matériaux mis en oeuvre, de la pierre de taille au béton armé en passant par les éléments préfabriqués, sans oublier les ouvrages sous roc pour lesquels pratiquement toutes les techniques de forage ont été utilisées,
- par leur période de construction, de 1885 à 1990 qui présente des phases très distinctes.

L'inventaire en cours devrait permettre une large sensibilisation à ce patrimoine bâti jusqu'ici méconnu soit des responsables cantonaux de la protection des monuments pour lesquels ces constructions représentent une problématique nouvelle, soit pour le grand public. Il fait régulièrement l'objet de publications.

Ces édifices ne sont par ailleurs rien d'autres que la plus récente phase de construction d'un processus de protection du territoire qui dure depuis plus de deux mille ans. On dispose aujourd'hui en Suisse d'innombrables publications sur les fortifications moyen-

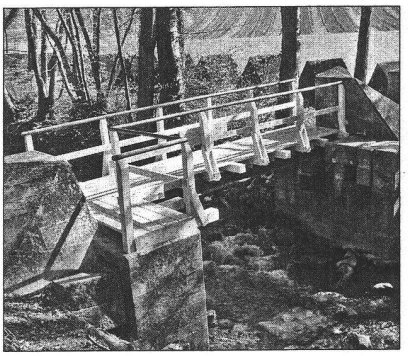

Passerelle du Moulin du Creux après transformation du barrage

âgeuses, des spécialistes en restauration existent, l'histoire de l'architecture de ces ouvrages est enseignée dans de nombreuses universités.
Personne ne mettrait en doute, ne serait-ce qu'en observant l'engouement qu'elles suscitent, la nécessité de les conserver.
Peu de fortifications baroques ont été conservées en Suisse notamment du fait du développement urbain à la fin du XIXème siècle. Il s'agit aujourd'hui de se poser la question de l'avenir que nous voulons réserver aux ouvrages construits durant ces cent dernières années.
Si ces fortifications sont déjà probablement partie intégrante de notre histoire récente, et vraisemblablement de notre inconscient collectif (le "Gruyère suisse") elles n'ont pas jusqu'à ce jour bénéficié d'une étude scientifique systématique.

Maurice Lovisa, chargé de l'inventaire.

Renseignement sur l'inventaire auprès de : S. Keller, EMG, Div biens immob mil, Papiermühlestr. 14, 3003 Bern, 031 324 53 68.